



Conseil économique et social



Union africaine

E/ECA/CM/48/CRP.2
AU/STC/FMEPI/MIN/CRP.2/(I)

Distr. générale
30 mars 2015
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Afrique
Conférence des ministres africains des finances,
de la planification et du développement économique
Quarante-huitième session

Union africaine
Comité technique spécialisé sur les finances,
les affaires monétaires, la planification
économique et l'intégration*
Première session

**Huitième Réunion annuelle conjointe du Comité technique
spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires
monétaires, la planification économique et l'intégration et de
la Conférence des ministres africains des finances, de la
planification et du développement économique de la
Commission économique pour l'Afrique**
Addis-Abeba, 30 et 31 mars 2015

Deuxième Forum des Gouverneurs des banques centrales africaines **Addis-Abeba, Éthiopie, 29 Mars 2015** **Communiqué Final**

Préambule

Nous, Gouverneurs des banques centrales africaines et l'ensemble des acteurs concernés, réunis à Addis-Abeba le 29 mars 2015 en marge de la huitième réunion annuelle conjointe du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique, sous la présidence de M. Yohannes Ayalew, Vice-Gouverneur de la Banque nationale d'Éthiopie et hôte ; et de M. Louis Kasekende, Vice-Gouverneur de la Bank of Uganda comme co-Président :

Ayant présents à l'esprit que le deuxième forum a pour objectifs le suivi des conclusions de la première manifestation organisée à Abuja en 2014, et le renforcement du rôle des gouverneurs de banques centrales dans les consultations préparatoires à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, en juillet 2015 ;

Conscients de la nécessité de s'appuyer sur les engagements des décideurs énoncés dans le Consensus de Monterey et d'assurer le suivi de la Déclaration de Doha sur le financement du développement, de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) et

* Le Comité technique spécialisé remplace la Conférence des ministres africains de l'économie et des finances et la Conférence des ministres de l'intégration; il réunit les ministres des finances, des affaires monétaires, de la planification économique et de l'intégration.

d'autres grandes conférences des Nations Unies, et des priorités fixées par l'Assemblée générale en convoquant la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (résolution 68/204) ;

Saluant l'adoption de l'Agenda 2063 comme nouveau cadre de planification de long terme pour le développement inclusif et durable de l'Afrique ;

Saluant également l'appel lancé en faveur d'une plus grande cohérence entre le financement du développement et les processus intergouvernementaux pour l'après-2015 ;

Félicitant la Commission économique pour l'Afrique et la Commission de l'Union africaine d'avoir organisé, les 23 et 24 mars 2015, la consultation régionale en prévision de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement ;

Félicitant aussi la Commission économique pour l'Afrique, la Commission de l'Union africaine et le Programme des Nations Unies pour le développement d'avoir soutenu les processus de consultation et de négociation en Afrique concernant le programme de développement pour l'après-2015, et nous félicitant des efforts que déploie le Groupe africain de négociateurs sur le programme de développement pour l'après-2015 afin que les priorités du continent soient reflétées dans le programme qui succédera aux objectifs du Millénaire pour le développement ;

Félicitant en outre la République fédérale démocratique d'Éthiopie d'accueillir la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, prévue à Addis-Abeba en juillet 2015 ;

Nous réaffirmons les décisions et recommandations du premier Forum des gouverneurs de banques centrales africaines à Abuja,

Nous saluons le projet de document intitulé « financement du développement : le point de vue de l'Afrique » qui tient compte du compte rendu des travaux de la Présidence, résultant de la consultation régionale organisée en prélude à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement;

Et adoptons le communiqué qui suit :

Points de vue des banques centrales africaines sur le financement du développement durable

1. Mobilisation des ressources intérieures

Nous reconnaissons le défi de taille qui consiste à assurer la mobilisation adéquate des ressources intérieures publiques et privées pour appuyer le développement, comme énoncé dans le Consensus de Monterrey. Nous reconnaissons aussi l'importance du renforcement de la mobilisation des ressources intérieures comme moyen crucial de financement de la transformation structurelle de l'Afrique. Une mobilisation suffisante des recettes publiques est nécessaire pour assurer le financement direct et mobiliser des fonds privés à des fins d'investissements dans les services publics et la protection sociale. À cet égard :

- *Nous nous engageons* à continuer à fournir un environnement macroéconomique favorable ;

- *Nous nous efforçons* d'aider les pays africains à mettre en place un secteur financier intérieur inclusif, offrant aux petites et moyennes entreprises, aux particuliers et aux ménages un accès adéquat et à un coût abordable aux services et moyens financiers de toute nature ;
- *Nous préconisons* le renforcement du secteur financier intérieur afin d'offrir un financement à moyen et long termes, en développant le sous-secteur de la microfinance et en améliorant l'efficacité du secteur financier ;
- *Nous nous engageons* à améliorer la réglementation du secteur financier, par le biais de mesures prudentielles de dimension micro et macro ;
- *Nous nous engageons également* à soutenir la réforme du système de pensions, qui possède le potentiel de débloquer le financement de long terme ;

2. Ressources financières internationales

Nous soulignons l'importance des ressources internationales pour les pays africains et la nécessité cruciale de les exploiter efficacement pour réaliser l'objectif primordial de transformation structurelle de l'Afrique ;

Nous reconnaissons le rôle catalyseur de l'aide publique au développement comme étant l'une des principales sources de coopération internationale pour le développement ;

Nous nous félicitons de l'amélioration de l'environnement des affaires dans de nombreux pays, qui s'est traduite par une augmentation des flux d'investissement direct étranger ;

Nous sommes déterminés à continuer de prendre des mesures pour promouvoir la stabilité financière de nos économies et atténuer les effets des chocs internes et externes ;

Nous soutenons la création d'espaces commerciaux régionaux (systèmes de paiement ; marchés de capitaux régionaux) permettant suffisamment d'économies d'échelle pour faciliter le commerce et attirer les investisseurs étrangers.

Nous soulignons l'importance croissante des envois de fonds, qui constituent l'une des plus grandes sources de flux extérieurs vers l'Afrique ; à cet égard :

Nous nous engageons à appuyer les instruments financiers permettant d'orienter les envois de fonds vers des programmes et projets de développement, afin d'optimiser l'impact de ces envois sur le développement (par exemple, les bons de la diaspora) ;

Nous sommes en outre engagés à œuvrer pour que les mécanismes internationaux et régionaux réduisent le coût des transferts de fonds, afin d'accroître les flux de ces envois vers le continent.

Nous plaidons pour l'élargissement des initiatives d'allègements de la dette, notamment PPTE et IADM, à tous les pays africains qui n'en ont pas encore bénéficié ;

3. Problèmes systémiques

Nous réaffirmons qu'il est nécessaire de réformer les institutions financières et les systèmes monétaires internationaux pour y donner plus de place aux pays africains afin que les priorités et la situation de l'Afrique soient prises en compte ;

Nous appelons à un renforcement de la réglementation et de la supervision des marchés financiers et des institutions sous-réglementés, tels que les systèmes bancaires fantômes et les institutions réputées « trop grosses pour faire faillite » ;

Nous appelons les agences de notation à effectuer une analyse plus vaste et plus approfondie des économies africaines afin de pouvoir présenter une évaluation précise et équilibrée ;

Nous nous engageons à renforcer les outils permettant de tester les stress ou la détresse du secteur financier;

Nous nous engageons à coordonner la mise en œuvre de lois réprimant le blanchiment d'argent, et à y coopérer, afin de sauvegarder l'intégrité de nos économies ;

4. Innovation technologique et renforcement des capacités

Nous réaffirmons l'importance de la science, de la technologie et de l'innovation pour le développement durable, tel qu'énoncé dans la Position africaine commune et appelons à une coopération et une collaboration internationales accrues en matière d'innovation, de science et de recherche et à la mise en place de la banque technologique proposée par la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, à Istanbul en 2011 ;

Nous nous engageons à exploiter l'utilisation de la technologie afin d'élargir les services financiers tout en renforçant le pouvoir de réglementation afin d'assurer la stabilité financière ;

5. Données de surveillance et suivi

Nous reconnaissons que les données sont importantes pour suivre les flux financiers et en rendre compte. À cet effet, nous appelons au renforcement des capacités et à l'appui financier pour accroître la disponibilité de données fiables, actualisées et de haute qualité indispensables à la formulation et à la mise en œuvre des politiques.

Veiller à ce que les priorités de financement de l'Afrique soient clairement exposées et négociées au niveau mondial

Nous exhortons tous les pays et toutes les organisations régionales et sous-régionales d'Afrique à prendre en compte le présent communiqué dans leurs consultations et négociations ;

Nous prions les membres du Groupe africain des négociateurs sur le programme de développement pour l'après-2015 et du Comité de haut niveau sur le programme de développement pour l'après-2015 de coordonner efficacement leurs travaux et de veiller à ce que les priorités de l'Afrique soient exposées de façon cohérente et avec force dans les deux processus ;

Nous renouvelons notre engagement en faveur de la transformation structurelle de nos économies et décidons d'intensifier et de soutenir les efforts pour la croissance sans exclusive et la transformation porteuse de développement en Afrique.

Motion de remerciements

Nous exprimons notre gratitude au Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, Son Excellence M. Hailemariam Desalegn, au Gouvernement et au peuple éthiopien, ainsi qu'à la municipalité d'Addis-Abeba, pour avoir bien voulu accueillir cette réunion. Nous apprécions l'accueil chaleureux et l'hospitalité dont nous avons bénéficié et la qualité des installations mises à notre disposition par la Commission économique pour l'Afrique. Nous nous réjouissons à l'avance de notre troisième Forum des gouverneurs de banques centrales africaines.